

Lettre Hebdo n° 365 - Semaine du 13 au 19 janvier 2025

Infos écoles

Type : évaluations repères CP.

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : modalités de mise en œuvre des évaluations point d'étape à mi-CP. **La passation doit avoir lieu entre le lundi 13 janvier et le vendredi 24 janvier 2025.**

Documents : ▶ [Note académique](#)

Lien : [page](#).

Type : organisation du temps scolaire à la rentrée 2025.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation de la procédure permettant de solliciter :

- ▶ une modification de l'organisation du temps scolaire ;
- ▶ un renouvellement de dérogation pour les écoles dont l'autorisation arrive à échéance au terme de la présente année scolaire.

Les dossiers de demande doivent parvenir à la DSDEN **au plus tard le 11 avril 2025.**

Documents :

- ▶ [courrier de présentation du dispositif](#) ;
- ▶ [grille horaires à renseigner par les écoles qui sollicitent une modification de l'organisation du temps scolaire.](#)

Lien : [page](#).



Type : pré-orientation vers les enseignements adaptés du second degré.

RAPPEL

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : la présente circulaire rappelle les procédures départementales d'admission en SEGPA et EREA. Les dossiers doivent être transmis à l'IEN de circonscription **pour le 10 mars 2025**.

Documents :

▶ Circulaire départementale

Pièces constitutives du dossier de demande de pré-orientation :

▶ Page de garde du dossier	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>
▶ Pièce 1 - Parcours scolaire >> Avis d'information des parents en fin de CM1	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>
▶ Pièce 2 - Compte rendu de réunion d'équipe éducative	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>
▶ Pièce 3 - Demande d'orientation	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>
▶ Pièce 4 - Renseignements scolaires	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>
▶ Pièce 5 - Compte rendu des examens psychologiques	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>
▶ Pièce 6 - Évaluation sociale	<u>.doc</u>	<u>.pdf</u>

Lien : page.

Gestion du personnel

Type : gestion des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : ce sont aujourd'hui plus de 1 500 AESH qui accompagnent au quotidien les élèves de notre académie.

Consciente de l'importance de ce nouvel acteur au sein de l'équipe éducative, l'académie de Limoges a souhaité initier une démarche de simplification de l'organisation et de la gestion de ce corps de métier.

Dès le 1^{er} juillet 2024, la gestion des AESH du lycée Jean Monnet a été transférée aux services du rectorat, permettant ainsi un seul et unique employeur. Cette démarche se poursuit aujourd'hui avec la création du bureau des personnels d'appui à la scolarité (BPAS) implanté au rectorat.

Ce bureau devient l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à la gestion des ressources humaines, que ce soit en termes de contrat ou de rémunération.

Un document académique unique a été réalisé indiquant l'interlocuteur compétent pour chacun des besoins.

Afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des échanges, les AESH peuvent contacter leur gestionnaire via leur messagerie professionnelle sur l'adresse fonctionnelle suivante : aesh19@ac-limoges.fr.

Documents : ▶ Gestion des AESH dans l'académie de Limoges : les interlocuteurs

Lien : page.

Type : certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : une session d'examen, en vue de l'attribution d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, est organisée au titre de l'année 2025. **Les inscriptions s'effectuent du 9 janvier au 14 février 2025 avant minuit.**

Documents : ▶ [Avis d'ouverture](#)

Lien : [page](#).

Type : travail à temps partiel des enseignants du premier degré - rentrée 2025.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : présentation des modalités relatives à l'attribution d'un temps partiel. Les demandes de temps partiel doivent être saisies via le [portail Colibris](#) **du 14 au 25 janvier 2025.**

Documents : ▶ [Circulaire départementale](#)

Lien : [page](#).

Type : mouvement intra-départemental 2025 - demande de bonification au titre du handicap.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : modalités de demande de bonification au titre du handicap pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui souhaitent participer au mouvement intra-départemental 2025. Un dossier complet doit être adressé au service médical du rectorat de Limoges **au plus tard le 21 février 2025.**

Documents : ▶ [Note départementale](#)

Lien : [page](#).

 Site internet de la DSDEN 19 : ici	 Facebook de la DSDEN 19 : ici
 Twitter de la DSDEN 19 : ici	 Instagram de la DSDEN 19 : ici